

Promotion de l'irrigation localisée dans le périmètre irrigué de la basse Moulouya.

*Tizaoui C.*¹

Le périmètre irrigué de la basse Moulouya s'étend sur une superficie de 65 400 hectares en grande hydraulique. Il est caractérisé par un climat semi aride avec des précipitations faibles et irrégulières (environ 300 mm par an). L'ouvrage principal de mobilisation de l'eau est le barrage Mohamed V qui a une capacité de 331 Mm³ suite à un problème d'envasement continu de la retenue (capacité initiale de 726 Mm³). La faiblesse des apports due à une sécheresse fréquente et la réduction continue de la capacité de la retenue conduisent à une situation imminente de pénurie d'eau d'irrigation dans le périmètre de la Moulouya.

D'autre part, le mode d'irrigation le plus répandu dans ce périmètre est le système d'irrigation gravitaire (plus de 75 % de la superficie). Ce mode reconnu par ses mauvaises performances (uniformité d'irrigation, efficacité d'application à la parcelle) conduit à des pertes en eau inacceptables dans des conditions de déficit hydrique telles que celles précitées.

Ainsi, devant cette situation préoccupante, un projet de reconversion du mode d'irrigation à la parcelle en techniques d'irrigation modernes et performantes (irrigation localisée) a été lancé en 1998 par l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de la Moulouya en tant qu'organisme gestionnaire de l'irrigation dans la zone de la basse Moulouya. A cet effet, plusieurs actions ont été entreprises et notamment la mise en place d'une cellule d'études, de suivi des projets d'irrigation localisée et d'encadrement technique dans le domaine de l'irrigation.

Actuellement, les superficies ayant subi une reconversion de d'irrigation à la parcelle en irrigation localisée dépassent 2 000 hectares. Cette superficie malgré qu'elle est importante pour une première phase du projet, elle reste assez faible par rapport à la superficie projetée (18 000 hectares). La cause à cette évolution lente réside dans le coût des ouvrages tampons (bassins de stockage) obligatoires dans la cas du périmètre irrigué de la Moulouya (réseau d'irrigation à tour d'eau et absence d'une nappe phréatique de bonne qualité).

L'étude financière des projets d'irrigation localisée dans la zone irriguée de la Moulouya montre un coût à l'hectare qui décroît avec l'augmentation de la superficie aménagée. De ce fait, l'ORMVAM mettra en place des projets collectifs pilotes au profit des petits agriculteurs afin de réduire le coût à l'hectare. Ces projets seront gérés par des Associations d'Usagers d'Eau d'Irrigation ce qui permettra à ces associations d'acquérir un certain savoir faire de la gestion collective de l'irrigation.

¹ORMVA de la Moulouya, Berkane, Maroc